L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 24 OCTOBRE 1836.

POUR PRESIDENT
M. VAN BUREN.

POUR VICE PRESIDENT :
RD. M. JOHNSON.

ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DES E.-U.

1ER DISTRICT	J. B. PLAUCHÉ.
2ME. DISTRICT	T. W. SCOTT.
3ME. DISTRICT	T. LANDRY.
4ME. DISTRICT	A MOUTON
5ME. DISTRICT	P. E. BOSSIER.

NOUVELLES IMPORTANTES D'EUROPE.

Le navire Harold, parti de Liverpool le 3 septembre, est arrivé hier dans notre port, nous apportant nos liasses de journaux anglais jusqu'au 2 de septembre de Liverpool, et du 1er. de Londres. Les nouvelles de Paris sont de quatre jours plus récentes, et celles d'Espagne du cinq. On trouvera de nombreux extraits dans notre feuille de ce jour.

DEUX NAVIRES DE BORDEAUX.

La barque Ballochan, capitaine Dufour, et la polacre Vezzosa, capitaine Morin, sont tous deux arrivés hier au soir; le premier a fait le voyage dans 56 jours et l'autre dans 65 Ils n'apportent conséquemment aucunes nouvelles récentes.

NOUVELLES DE NEW-YORK.

Le brick *Jones*, parti de New-York, le 8 octobre, est arrivé à Charleston dans 63 heures de traversée, apportant des journaux de la première ville jusqu'au jour de son départ qui ne contiennent aucunes nouvelles plus récentes d'Europe

Le *Jones* a rencontré le paquet de Liverpool du 8 *septembre* qui allait à New York.

Mr. Cass, ministre à la cour de France, est arrivé avec sa famille, de Washington à New-York, et devait partir incessamment à bord du nouveau navire *Québec*, pour le *lieu de sa destination*. Mr. Charles E. Anderson, de New-York, devait l'accompagner en qualité de secrétaire de la légation, en remplacement de Mr. Van Rensselaer, qui a résigné.

Actions du Gouvernement dans la Banque des Etats-Unis.—La conférence entre les commissaires nommés par le secrétaire de la trésorerie, et le comité des directeurs de la Banque des Etats-Unis à Philadelphie, a été renvoyée à un autre jour qui n'est pas désigné. On dit que la Banque est prête à régler avec le gouvernement pour les actions qu'il y possède, à raison de $111 47 cents par chaque action.

Les termes de paiement devant, comme pour les autres actionnaires, se guider au fur et à mesure que l'institution réglera ses affaires.

LES GARDES D'ORLEANS.

Cette belle compagnie s'est assemblée hier au matin sur la Place d'Armes, en grande tenue, le sac sur le dos et le bouquet à la boutonnière pour célébrer l'anniversaire de sa formation La parade fut des plus brillantes. Jamais de mémoire d'homme on n'avait joui d'un plus beau coup d'œil: l'ordre et la discipline *qui régnaient dans les rangs, le nombre* et la belle mise des soldats, la précision des manœuvres, tout cela concourrait à donner à cette revue un air grandiose que l'on rencontre bien rarement dans un corps isolé de la légion. Ceux qui n'ont pas eu le plaisir d'assister à ce spectacle pourront s'en faire une idée approximative en se figurant une réunion de 130 à 140 hommes dont l'age n'excédait pas 30 ans et n'est pas moindre de 18 à 20. Un uniforme de la dernière élégance, une propreté exquise, un aplomb sous les armes que n'eussent pas renié les vieux grognards de l'armée française, enfin un certain esprit de fraternité qui semblait faire de la compagnie une seule et même famille. Cette dernière qualité n'est pas la moins précieuse pour nos soldats citoyens puisque l'existence de la légion, et par conséquent la sauve garde du pays, ne dépend que d'une union intime et parfaite parmi tous les membres et toutes les compagnies qui composent ce beau corps.

Assemblée des Democrates.

A une assemblée des citoyens démocrates de la N. Orléans, tenue à la salle de M. Davis, le 22 du courant, en faveur de l'élection de **Martin Van Buren** à la présidence des Etats-Unis, M. Bernard Marigny a été appelé au fauteuil, le général Labatut le général Plauché, Dr. David C. Kerr, S. W Oakey et C G de Armas ont été nommés vice-présidens.

Mrs. J J Mercier, H B Canas, W F C Duplessis, W Hoskins, H Pedesclaux et John McHenry ont été nommés secrétaires.

Le président après avoir, dans un discours éloquent et chaleureux, fait connaître le but de l'assemblée, a proposé la liste des personnes suivantes pour former un comité général avec plein pouvoir de remplir les vacances qui pourraient avoir lieu, et de nommer de nouveaux sous-comités—Adopté.

☞ Voir les noms dans la partie anglaise.

Le préambule ainsi que les résolutions suivantes présentées par M. Louis M. Booth, ont été unanimement adoptées.

Résolu que nous avons la plus grande confiance dans les talens trascendans, et dans le caractère élevé de Martin Van Buren, dans son dévouement au bien public, et dans son attachement sincère aux principes de la démocratie, et que nous sommes bien convaincus qu'il maintiendra dans toute leur pureté et dans toute leur étendue les mesures de notre illustre premier magistrat, maintenant à la tête du gouvernement.

Résolu que les républicains de la Nouvelle Orléans jeunes et vieux, se rappellent avec reconnaissance des longs et fidèles services du colonel Richards M Johnson. *de son dévouement patriotique et sans bornes* éprouvé dans maintes occasions périlleuses, et qu'ils seront fiers d'avoir l'occasion de faire connaître qu'ils savent apprécier les nobles actions et les faits héroïques de ce citoyen distingué.

Résolu que nous regarderions l'élection de William Henry Harrison, le candidat Whig, à la présidence, comme un triomphe des abolitionistes du Nord sur les intérêts vitaux des Etats du Sud et particulièrement de la Louisiane.

Résolu qu'à l'effet d'éviter une calamité aussi fatale, il est du devoir de tous les bons citoyens de se rallier sous l'étendard de nos droits civils, et d'être unis pour la défense de nos propriétés et de tout ce que nous avons de plus cher dans nos relations politiques.

Résolu que nous emploierons tous les moyens honnêtes pour favoriser l'élection de Martin Van Buren, le seul candidat à la place de premier magistrat, qui ait déclaré qu'il s'opposerait aux plans destructeurs des abolitionistes.

Résolu que nous serons unis à soutenir R M Johnson de manière à prouver que nous reconnaissons en lui le ferme soutien du Sud et des principes démocratiques.

Sur motion de M. John McHenry, résolu que les délibérations de cette assemblée soient publiées dans toutes les gazettes de la ville qui sont en faveur du parti démocrate.

B Marigny—Président.

J B Labatut, J B Plauché, Dr. David C Kerr, S W Oakey, C G De Armas: } Vice présidens.

J J Mercier, H B Canas, H Pédesclaux, J McHenry, W F C Duplessis, W. Hoskins } Secrétaires.

Des lettres commerciales de la Vera Cruz reçues par la voie de la Havane nous informent que la goëlette mexicaine Venus était arrivée dans le premier port *sous l'escorte de la corvette de guerre* Concord. Cette circonstance a donné lieu aux réflexions suivantes qui nous ont paru très justes: que le concord a outrepassé les pouvoirs qui lui sont donnés et qui *réclamaient de lui une stricte neutralité*: qu'en protégeant ainsi le commerce des bâtimens mexicains, c'était faire tomber le nôtre, attendu que les droits d'entrée que paient nos navires sont beaucoup plus forts que ceux qui frappent les bâtimens de cette nation.

Les mêmes lettres nous apprennent que le brick de guerre mexicain, dernièrement construit à Baltimore était également arrivé à la Vera Cruz, bien armé et avec des provisions pour six mois de croisière. Il est commandé par le capitaine Wise, chef de l'escadre.

Nous sommes redevable au Merchant's Exchange Room de l'extrait d'une autre lettre datée de Vera-Cruz le 1er. Octobre, qui nous donne la nouvelle que le général Bravo a été définitivement nommé général en chef de l'armée d'opérations contre le Texas. Cette *armée sera forte de 13 à 20 mille hommes.*

Le gouvernement mexicain, dit la lettre, a adressé des dépêches à l'ex vice président Bustamente, maintenant en France, l'invitant à revenir au plutôt au Mexique. Il serait question de l'élire à la présidence.

HAVANE.

Par l'arrivée de la goëlette Liberty, partie de la Havane dans la matinée du 16 du courant, nous avons reçu nos liasses de journaux jusqu'au 15, ainsi qu'un prix courant et une lettre de notre correspondant de cette dernière date.

Les feuilles de la Havane ne disent rien du mouvement des libéraux en Espagne, et la raison en est facile à saisir. La politique de Tacon lui recommande de ne donner de la publicité aux nouvelles qu'il a reçues de la Péninsule qu'autant que les affaires de cette contrée seront parfaitement arrangées, dans lequel cas, il saura au juste quel parti il devra prendre.

Le gouverneur de Santiage de Cuba n'a pas cru devoir suivre la même marche que le capitaine général de Pilet: satisfait qu'il a eu connaissance de ce qui se passait en Espagne, il a proclamé la constitution de 1812.

Il y a eu à la Havane un arrivage de Santander, et par cette voie on a reçu des dates de cette dernière place du 22 août, dont la plus importante est celle qui annonce la défaite des bandes carlistes, près de Lodosa. L'affaire est lieu le 19 Le général Iturralde commandait les forces du prétendant et le brigadier Uribarren celles de la reine. Les Carlistes laissaient 900 *prisonniers et 37 officiers de toute classe au pouvoir* des Christinos, non compris dans cette perte, les morts et les blessés.

La nouvelle de cette défaite est publiée dans une *feuille* de Bordeaux du 26.

Correspondance de l'Abeille.

Havane, 15 octobre 1836—5 heures de l'après-midi.

Monsieur l'Editeur.—J'ai tant de choses à vous dire et il me reste si peu de momens pour le faire que je ne sais en vérité si je remplirai le but que je me suis d'abord proposé; de vous mettre au courant de tout ce qui se passe ici. Le manque de temps me forcera d'être plus laconique que je le voulais; cependant je ferai en sorte que l'aperçu que je vous tracerai remplisse vos vues, et satisfasse à l'obligation que j'ai prise envers vous lors de votre dernier voyage en cette ville.

Vous saurez d'abord, Monsieur, si par hazard la nouvelle ne vous était pas encore parvenue, qu'il se passe de bien étranges choses sur tous les points de l'Ile. Quel en sera le résultat? c'est ce que je ne puis *vous dire: ma perspicacité ne s'étend pas aussi loin.* Cependant je redoute quelque grande commotion politique, et si elle a lieu trop tôt il faudra nous résoudre à subir toutes les conséquences du bouleversement: c'est ce que Tacon cherche à éviter; mais réussira-t-il?....

Depuis quelque temps les nouvelles qui nous parviennent de la Péninsule, (nouvelles que la censure s'efforce à tenir secrètes, en les interdisant aux presses locales, mais qui n'en transpirent pas moins dans le public) semblent dessiner les partis à la Havane. On s'agite, on se réunit, on forme des projets; tout ce là d'une manière clandestine: on parle de *pronunciamiento*, de constitution de l'an XII, que sais-je, enfin; et si jusqu'à présent il n'y a pas eu d'insurrection populaire, c'est que dix mille bayonnettes sont là toutes prêtes à agir au premier signal que donnerait Tacon. La vue de cette masse imposante de soldats qu'un seul homme peut mettre spontanément en action, celle de cette redoutable *forteresse de la Cabaña qui domine* la ville et dont les mille bouches à feu la réduirait en cendres avant que les citoyens eussent pu réussir dans leurs desseins, tout cela tient en respect et prévient heureusement pour nous les scènes de désordre qui n'accompagnent que trop souvent les mouvemens insurrectionnels. Sans cela, je le suppose du moins, la Havane eut proclamé depuis près d'un mois la charte des anciennes Cortes, mais elle n'en est pas moins jalouse de conserver son titre caractéristique de "Très-Fidèle."

Tacon pencherait assez à se prononcer, mais il agit maintenant en homme sage et en profond politique. Désirant, comme nous le désirons, tous que l'île reste sous la domination de la mère-patrie, il ne croit pas le moment arrivé de proclamer la constitution: car bien que le vœu de l'Espagne semble être unanime sur ce point, il pourrait bien se faire que les libéraux ne triomphassent point et que les choses demeurassent comme ci-devant, grâce à la part que prennent les gouvernements de l'Europe dans la question péninsulaire. Dans ce cas il n'est que trop notoire qu'en nous prononçant nous eussions fait un pas de clerc, puisque notre acte serait une *rupture manifeste* avec le gouvernement espagnol. Or vous savez qu'une pareille rupture est une chose impossible, si nous tenons à conserver le bonheur et la prospérité dans l'île.

La dernière phrase dont je viens de faire usage peut sembler un vrai sophisme politique à vous autres élevés à l'école de la pure démocratie: cependant elle ne l'est pas; c'est une de ces vérités matérielle à laquelle il me semble que vous devez croire, d'après les nombreuses conversations que nous eumes à ce sujet à la *Loujà*" il y a trois ou quatre mois.

Les *Habaneros*, Monsieur, sont en général, portés en faveur du libéralisme: ils sont libéraux de nature, et cela ne peut être différemment, environnés, comme ils le sont, de républiques, et étroitement liés par des relations commerciales et d'amitié avec celle des E. Unis du Nord, la plus pure et la plus éclairée de toutes. Comment donc nous demanderait-on avec de tels élémens et de semblables principes consenti-vous à rester sous la domination de l'Espagne?

Cette question est facile à résoudre, et voici quelle en est la solution:

La population de l'île peut s'élever à environ un million d'âmes dont les trois quarts sont des esclaves: en nous séparant de la mère-patrie nous n'aurions plus cette force militaire qu'elle nous fournit régulièrement et qui est la sauve garde de la colonie. A l'aide de cette protection, l'industrie des habitans trouve les moyens de s'utiliser; les terres sont cultivées de tout côté, les récoltes sont abondantes, le bonheur, la paix et l'union règnent sur tous les points. Nous nous gouvernons d'ailleurs d'après nos propres besoins et sans que l'Espagne ait à intervenir dans le moindre de nos actes: si donc nous ne sommes pas organisés en république, nous sommes du moins heureux et il ne *nous en faut pas d'avantage pour conserver notre statu* quo politique.

Les prochaines nouvelles que nous recevrons de la Péninsule par le paquebot de Cadix, traceront au gouvernement de Tacon ce qu'il devra faire. C'est du moins la promesse que son Excellence le capitaine général semble nous faire. Il compte d'ailleurs recevoir l'ordre de faire proclamer la constitution de 1812.

Le gouverneur de Santiago de Cuba a pris sur lui de faire jurer cette constitution sans en avoir reçu l'autorisation de qui que ce soit: Il est question d'un fort parti de troupes qui doit être expédié sur deux bâtimens de guerre pour arrêter ce mouvement, et bloquer la place. Cependant je n'ajoute aucune foi à ce que l'on dit, car il est plus que probable que Tacon ne se décidera jamais à disséminer ainsi ses forces lorsque dans les circonstances actuelles sa politique l'oblige à les tenir réunies dans la capitale. D'ailleurs, comme je viens de vous le faire remarquer, il attend les nouvelles d'Espagne pour adopter un plan de conduite convenable.

A part la question de politique que soulève la proclamation en Espagne de la charte de 1812, il en est une *autre qui me paraît de la plus haute importance et dont* le dois vous entret nir un moment. C'es celle qui vient d'être agitée au congrès général de Mexico, relativement à une suspension d'hostilités avec le gouvernement espagnol, et à l'ouverture des ports de la République au commerce de la Péninsule et de ses colonies.

La goëlette Caleb Goodwin est arrivée ce matin de la Vera Cruz, ayant dit-on à son bord trois commissaires mexicains chargés d'une mission spéciale auprès du gouverneur. Je ne sais si Tacon traitera avec eux pour ce qui regarde le commerce de la Havane. Il est plus que probable qu'il croira n'en avoir pas le droit, ce qui engagera sans doute les délégués à entreprendre le voyage de Madrid. Si le traité se conclut ainsi que *l'entend le Mexique*, la Havane deviendra le point le plus important du golfe comme entrepot de tous les marchés européens. Ce commerce néanmoins ne changera rien à nos relations avec la Nelle.-Orléans: *elle continuera comme par le passé à nous fournir toutes* nos provisions. Je ne crois même pas que cela empêche les Etats-Unis d'exporter pour le Mexique avec autant d'avantage que par le passé; car, en raison des droits assez forts qui frappent les marchandises à la Havane des marchés étrangers, les Américains n'auraient rien à craindre sous le rapport de notre commerce. Tout le bénéfice que nous ferons ne résultera que du débouché que nous trouverons pour les produits de l'île, le sucre et le café. Or vous savez qu'il n'existe aucune opposition sous ce point de vue avec les Etats Unis.

Dans tous les cas, l'opinion générale ici est que les Mexicains ne sont pas de bonne foi dans tous ce qu'il font: ils parlent de sympathie entre ce qu'ils appellent *les pères et les fils, mais ne se souviennent-ils* pas de leurs actes de barbarie envers les Espagnols? Ne doivent-ils pas supposer que nous avons présent à la mémoire cette fameuse loi de proscription en vertu de laquelle il n'était donné à nos malheureux compatriotes qu'un délai très court pour sortir du territoire Mexicain, et passé lequel tous ceux qui y seraient trouvés seraient pillés, massacrés ou pendus? Rafraîchissez-y, Monsieur, et dites moi si notre opinion à leur égard n'est pas raisonnable et bien fondée. Si donc ils ont juge devoir nous faire des avantages cela a du tenir à des motifs qui nous sont encore inconnus; mais je vous prie de croire, pour l'honneur des *Habaneros* que nous ne sommes pas la dupe de cette prétendue amitié qu'ils ont pour nous. Ne l'ont-ils pas d'ailleurs pour tout le monde et ne sait on pas que leur grand cheval de bataille est en dicton "Vmd. sabe que soy su amigo (vous savez que je suis votre ami.)

Les affaires commerciales sont très favorables surtout pour le Marché de la Nouvelle-Orléans. Depuis quelque temps il s'est fait des ventes considérables de comestibles à des prix qui s'élèvent à mesure que le Stock se réduit. Nous n'avons plus un seul barril de farine de votre ville et de l'ile du nord diminue considérablement. Je pense qu'un prompt envoi de cet article réaliserait un profit superbe.

Je termine, Monsieur, en vous priant de vouloir m'excuser pour toute lacune qui peut exister dans cette correspondance: comme je vous l'ai dit, le temps m'a manqué. Mais j'espère que je vous dédommagerai prochainement dans une prochaine.

Veuillez donc accepter l'assurance que je vous en donne et agréer les sentimens de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre dévoué serviteur. X. de C.

NOUVELLES DE FRANCE.

(Par le navire Harrold, arrivé hier.)

Londres, jeudi 1er. sept.

Nous avons reçu les gazettes de Paris de mardi, ainsi qu'une lettre de notre correspondant à constantinople en date du 19 du mois dernier.

Les gazettes de Paris continuent à donner différentes versions des causes qui ont produit la crise ministérielle actuelle en France. Ces versions, comme nous l'avons déjà dit, diffèrent entr'elles; mais chaque gazette soutient avec opiniâtreté que la sienne est la seule correcte. D'après le Temps, M. Molé, avait d'abord entrepris de composer un ministère, mais les obstacles qu'il rencontra, lui firent abandonner cette entreprise. Un autre journal affirme que M. Guizot a depuis consenti à essayer de composer un ministère, mais cette annonce est pour le moins prématurée; aucune mesure positives ne paraît encore avoir été prise pour la *formation* d'un nouveau cabinet. M. Guizot qui a eu une conférence, dont nous avons déjà parlé, avec le Roi des Français, refuse, dit-on d'occuper une place, si la présidence est donnée à M. Molé. On dit aussi que dans le cas où il viendrait à *être nommé ministre, il désirerait avoir le duc de* Broglie pour collègue.

Ministere français.

[Extrait du *Temps*.]

M. Molé est venu à Paris au moment de la dissolution du ministère, afin d'être consulté sur les mesures à prendre.

Eclairé par certaines circonstances, entr'autres celle de l'ajournement des chambres, il accepta la tâche de former un nouveau cabinet, et permit au Journal des Débats d'hier de publier ce fait. Mais comme dans son entrevue avec M. Guizot hier au soir, il s'est convaincu que cette tâche n'en était pas une facile, il laisse ce journal contredire ce qu'il a affirmé la veille. *Peut-on croire qu'une feuille comme le Journal des* Débats, aurait sérieusement annoncé un fait important sans être bien convaincu qu'il fut authentique ou sans avoir obtenu le consentement de la personne qui s'y trouve principalement intéressée?

Si c'est par négligence que ce rapport a paru, une pareille conduite est impardonnable puisqu'elle compromet à un si haut point la réputation de l'homme pour lequelce journal professe une grande estime et la plus haute considération; si ce n'est qu'un mensonge, le moyen est bien vil et bien bas pour rabaisser M. Molé dans l'estime publique.

Mais la vérité est, que M. Molé prévoit la probabilité de ne pas réussir dans son entreprise, et qu'il a en conséquence permis que l'annonce qui en avait été faite, fut contredite, pour s'éviter la honte d'une défaite: mais une susceptibilité si grande ne paraitrait être qu'un acte de folie de plus. S'il y a réellement quelque chose de désagréable dans la position où se trouve placé M. Molé, ce n'est pas à lui que doit en être attribuée la faute, mais aux intrigans qui l'entourent, et dont nous craignons qu'il ne soit la victime.

Quant à M. Guizot, ses prétentions sont plus modestes; il rentrera humblement au ministère de l'instruction publique, à condition que *les ministres* de l'intérieur et de la guerre soient choisis parmi ses amis; il n'exige pas la présidence du conseil, mais se borne à demander la question ouverte, si M. Molé en lui présidera.

Le Messager dit, que Mr. Guizot s'est chargé de recomposer le ministère, et qu'il s'est déjà entendu avec M. de Montalivet et M. Persil. Cette feuille considère comme certain, le consentement de M. Duchatel, et désigne le Maréchal Soult pour le ministère de la guerre et l'Amiral Jacob pour celui de la marine. Elle parle aussi d'une tentative de rapprochement entre M. Guizot et M. Thiers, de la part du premier. Tous deux ont eu bien une conférence d'une heure et demie, à l'hôtel des affaires étrangères.

Le Moniteur garde le silence au sujet du nouveau ministère, et nous avons tout lieu de croire qu'il n'y a rien d'arrêté, quoique l'un de nos contemporains dise que les négociations sont tellement avancées que l'on peut *s'attendre à voir les nominations annoncées* dans le Moniteur de demain. Quelques un des journaux disent que le Comte Molé se propose probablement, dès le conseil, avec le portefeuille des affaires étrangères et que Mr. Guizot consent à se charger du portefeuille *de l'intérieur; mais nous ne considérons cette assertion* que comme simples conjectures. M. Duchatel est arrivé hier à Paris venant de la Rochelle Le Comte d'Argout est revenu des Pyrénées, et l'on dit qu'il a suivi l'exemple de ses collègues, en resignant place de ministre des finances.

Londres 31 Aout 1836.

Les Journaux français du 29 Août contiennent différents rapports sur la formation probable du ministère future; mais ils sont si vagues et si contradictoires qu'on ne peut rien en déduire de certain. L'arrivée de Mr. Guizot à Paris, et l'entrevue qu'il a eue avec Louis Philippe ont porté quelques feuilles à considérer au cabinet comme certaine; cependant, comme il semble d'après un avis général, que *la formation d'une nouvelle* administration est des plus difficiles, il faudra encore plusieurs jours, avant d'obtenir rien de certain à cet égard. On dit que le Comte d'Argout, qui maintenant habite les Pyrénées, pour y rétablir sa santé, a *expédié à Paris depuis la dissolution du cabinet*, une lettre dans laquelle il approuve entièrement la conduite de ses collègues, qui momentanément restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés, afin que les affaires ordinaires de leurs départements ne soient pas interrompues.

On lit dans les Journaux Français:

Rien de définitif ne s'est encore passé, au sujet de la formation du nouveau ministère. Suivant plusieurs rapports, il paraît que le Comte Molé est chargé de former le cabinet, et suivant d'autres rapports, il paraîtrait que le Général Sébastiani en serait chargé. On dit que Mr. Duchatel, a été sommé de se rendre à Paris; Mr. Guizot, Mr. Persil et Mr. Duchatel, qui certainement feront partie du cabinet seront le Maréchal Soult, le Général Bernard et Mr. Saubert.

Le Messager dit, que l'on assure que le Comte Molé a déclaré au Roi, qu'il ne pouvait oser espérer de réussir à remplir la mission qu'il lui était confiée, mais que cependant il continuerait à faire tous ses efforts pour en assumer le fardeau et qu'il chercherait à s'entendre avec Mr. Guizot, à cet égard. Le Président de la Chambre des Pairs, et un des personnages que l'on consulte le plus particulièrement dans la crise actuelle.

Plusieurs Journaux ont rapporté que le Duc d'Orléans était arrivé à Paris, très malade, et cependant nous savons de bonne part que son Altesse Royale n'est pas encore partie de Compiègne, et se porte très bien.

On rapportait à Paris, que des trois courriers envoyés de Madrid depuis le 18, par Mr. Buis-le-Comte, pas un n'est arrivé à Bayonne; le gouvernement a été informé que deux d'entr'eux, après avoir été arrêtés et pillés, avaient été mis à mort par les bandes carlistes de la Castille et de l'Arragon, qui sont en possession des chemins qui conduisent à Madrid par Vittoria et Saragosse. On ignorait quel était le sort du premier courrier.

—On écrit du Finistère le 6 août;

"Notre *département est en ce moment l'objet de* recherches métalurgiques très étendues; déjà de vastes blocs de roches ferrugineuses ont été extraits à l'embouchure des rivières de Châteaulin et du Faon: une couche épaisse de sulfure de fer a été trouvée à *Landevenue, et tout porte à croire qu'on trouvera en*fin du minerai en assez grande abondance pour donner lieu à une exploitation importante, si surtout les droits d'entrée sur les houilles étaient encore diminués, ou si les recherches faites à Quimper ou à Pont-croix donnaient des espérances de succès."

(Armoricain.)

Nouvelles d'Espagne.

Londres, 1er. septembre.

Les journaux français ne contiennent aucune nouvelle de Madrid, qui mérite d'être rapportée, si ce n'est un bruit qui est parvenu au "Phare de Bayonne", et qui de là s'est répandu à la Bourse de Paris, que des troubles avaient eu lieu dans la capitale de l'Espagne le 21 du mois dernier, dans lesquels le 3me. régiment des gardes se serait compromis. Il faut cependant qu'il y ait quelque erreur de date, car les troubles dont il est fait mention sont sans doute les mêmes qui ont eu lieu le 18 dans les rues de Madrid. Le Phare dit que le 3e régiment a quitté Madrid et a pris position à environ une lieue de la ville.

Le Moniteur publie les nouvelles suivantes d'Espagne:

"La division de Soria, de l'armée du centre, a défait, à Villarluengo, les bandes réunies de Quilez, Cabrera et Forcadelli. Les Carlistes ont en un grand nombre d'hommes mis hors de combat, et ont abandonné aux vainqueurs cinq mille mousquets 500 chevaux et une quantité de munitions."

La date de cet engagement n'est pas donnée; et il est assez remarquable qu'il ne soit fait mention de la capture d'aucun prisonnier, quoiqu'un si grand nombre de *mousquets, de munitions et de chevaux soient* tombés au pouvoir des troupes de la reine.

Les dernières nouvelles de Madrid communiquée par les journaux français, ne contiennent rien de plus récent que ce qui nous était déjà parvenu directement de cette capitale. La conduite du *Général* Alava Ambassadeur d'Espagne à Paris, lorsqu'il apprit les derniers évènements de Madrid, n'a pas été correctement décrite par les Journaux Français, car nous avons appris que le Général Alava n'a pas encore donné sa démission; cependant, qu'il a écrit au Gouvernement Espagnol, pour le notifier de son refus formel d'obéir aux instructions, qu'il a reçues de Calatrava, de faire sa déclaration d'adhésion à la Constitution de 1812. Le secrétaire et toutes les personnes employées à l'Ambassade d'Espagne, ainsi que le Consul Espagnol, demeurant à Paris, ont individuellement approuvé la conduite du Général Alava La routine ordinaire des affaires de l'Ambassade continuera sous les fonctionnaires actuels, jusqu'à ce qu'il soient remplacés.

On lit dans la *Sentinelle des Pyrenées*, que le Général Evans est arrivé de Santander à St. Sébastien.

Le *Constitutionnel d'Arragon*, du 20 courant annonce que la bande, du rébelle Basilio, n'a pu effectuer le passage de l'Ebre, n'ayant pas trouvé de gué. Tous les bateaux qui se trouvaient entre Mélken et Galleoz avaient été enlevés. Basilio s'était alors dirigé vers Calatayonde, afin de pouvoir retraiter par la rive droite de l'Ebre; il n'y a pas de doute qu'il ne soit attaqué, et qu'il ne perde le riche butin qu'il emporte avec lui: Une lettre de Sarragosse de la même date, venant d'un Carliste, donne les détails suivans: "Basilio est entré à Tarragona avec 10,000 hommes et 300 cavaliers, et y a donné un bal. Après avoir passé l'Ebre avec son convoi de 3,000,000 et de 2,000 recrues, il s'est dirigé sur Boja, où il a obtenu 200 volontaires, il s'est ensuite rendu à Mallen, en suivant les bords de l'Alon, il est retourné de suite vers Calatayonda, où se trouvait Quilez, ce dernier avait laissé à *Canterieja* un convoi de 90,000 duros et de 600 chevaux; et il avait aussi assemblé de nouveaux 300 prisonniers."

Entrait d'une lettre de Pampelone du 24 courant: Après l'arrivée du Général Lebeau, un officier des Lanciers Polonais fut envoyé à Paris afin d'obtenir des chevaux pour monter ce régiment, mais il fut informé par les autorités locales, que d'après un nouvel ordre, les chevaux étaient destinés aux volontaires Français; de manière que les lanciers Polonais sont réduits à deux régimens seulement, 80 de leurs chevaux ayant été mis hors de service à la bataille de Inigo, et cette perte ayant été reparée en prenant leurs du troisième escadron qui le formait. Le lieutenant colonel Horbin, qui était à la tête de l'état major de Général Bernelle, considérant ce refus comme un abandon de la légion Polonaise par le gouvernement Français, voulait résigner; s'il en est ainsi la légion aura perdu l'un des meilleurs officiers.

Une lettre de Bayonne du 25 dit: "Un des déserteurs anglais se sont échappés, il y a deux nuits, de Lugarotte de cette ville: 10 autres Anglais sont arrivés à Renesse. Depuis quelques jours 26 déserteurs anglais se sont présentés au consulat espagnol de cette ville.

Une *lettre de Bordeaux du 26 dit*: "Nous avons reçu des détails plus circonstanciés sur la bataille de Lodosa. Le bulletin du général Iribarren, au lieu d'être exagéré, paraît, être tout le contraire; on s'est assuré que le nombre positif des prisonniers est de 1024 au lieu de 900 Un dépot d'armes et 23 chevaux sont tombés au pouvoir des Christinos. Les prisonniers carlistes, autrefois si réfractaires sont maintenant d'excellents auxiliaires: l'enthousiasme des troupes de la reine se communique même jusqu'à eux. Déjà la plus grande partie de ces nouveaux prisonniers ont juré la constitution et ont fraternisés avec les troupes de la reine. Iturralde, après sa défaite à Lodosa, s'est rendu à Lerin avec son état-major où il s'est mis avec sa suite à la disposition de la reine. On lui reproche de s'être laissé battre à dessein, de crainte d'être traduit devant une cour martiale; mais il n'a pu éviter d'être battu, car ses troupes, manquant de vivres et d'argent envisaient le sort de leurs adversaires, qui se trouvaient dans une situation plus heureuses, et pleins d'enthousiasme. En conséquence, il préféra probablement se rendre pour éviter une effusion inutile de sang.

Tous les journaux allemands s'accordent à dire que la Suisse ne se soumet pas, des mesures de rigueur seront employées contre elle, et on parle de la formation d'un corps de troupes de Bades, Wurtemberg et Bavière, pour mettre ces mesures à exécution. Cependant en Allemagne, l'opinion publique est contraire à de semblables mesures. La conduite du cabinet français est généralement blamée, on peut être qu'il a beaucoup perdu de sa popularité en Allemagne.

Extrait d'une lettre de Madrid du 21 Août.

"Le combat du 18 est lieu à une si petite distance de l'hotel de l'ambassadeur français, que les boulets venaient frapper contre les murailles. Les assaillans crurent pendant un moment devoir s'établir à l'hotel pour profiter de la position; mais Messrs. Drouyn de l'Huys et de Bois le Comte, ayant invoqué l'inviolabilité de l'Hotel des Ambassadeurs, les soldats renoncèrent alors à leurs projets. Ceux qui s'étaient posté, dans une maison contigue, occupée comme bureau des secrétaires etc., ont eu le soin en la quittant de faire voir qu'ils n'en avaient rien enlevé. Le lendemain, un nouvel acte d'insubordination se manifesta dans une partie de la force armée. Plusieurs soldats déclarèrent au moment ou se faisait la distribution des vivres, qu'ils voulaient avoir du pain blanc et leur fut répondu que la chose était impossible; ils renouvelèrent leur demande et annoncèrent qu'ils iraient en chercher sur la table de la reine. Leur mécontentement fut enfin appaisé en leur ordonnant de l'argent pour aller se procurer chez les boulangers, le pain qu'ils désireraient.

Le 20, à cinq heures de l'après-midi, une douzaine de soldats se rendirent au palais, et pénétrèrent dans la chambre à coucher des femmes de la reine, et demandèrent à y faire des recherches. Malgré l'invitation qui leur fut faite de se retirer, ils continuèrent néanmoins leurs perquisitions. Ils consentirent cependant à se retirer, et ils allèrent faire leurs recherches, d'aller au plus riche; mais il n'est pas à espérer que cette mesure extraordinaire produira aucun grand avantage. Il y eut, le premier jour un degré d'enthousiasme, qui depuis a totalement cessé. Cette contribution forcée, n'a jusqu'à présent produit que 15,000 f.

CONSEIL DE LA 1ère. MUNICIPALITE.

Séance du 21 octobre 1836.

Le Conseil s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Le Recorder ayant appelé les membres à l'ordre et invité le secrétaire à faire l'appel nominal, les membres présens furent: Mors. Armas, Bertus, Correjolles, Canon, Cruzat, T. Duplessis, W. F. Dubleuse, Graillhe, Guillot, Lafargue, Lessepa, Gardette, Stringer, Brusle, Wilcox et Mr. Gallien Préval, élu alderman du 4e. District—16.

Membres absens: Messrs. Buisson, Cougot, Laurent, Pédesclaux, Colson et Fichot; Mr. High est absent par congé.

Après lecture et approbation du journal de la séance précédente,

Sur motion de M. Canon, résolu qu'il soit nommé un comité chargé de vérifier l'élection de M G. Préval, élu alderman du 4me. District.

Messrs. Canon, Corjeolles et Armas ont été nommés de ce comité.

Un temps après, M. Canon, au nom du dit comité a rapporté la résolution suivante, laquelle a été adoptée:

Résolu que M. G. Préval a le droit de siéger dans le conseil de la première municipalité comme un des aldermen représentant le 4me. District de la dite municipalité

Sur motion de M. Armas, résolu que les résolutions passées à la dernière séance relatives à la batture, en face du faubourg Ste. Marie, soient modifiées de manière à ajouter après le mot "usure" les mots suivans: "le Recorder ou l'avocat de la première municipalité."

Lecture a été faite d'une lettre de M. W. Hoffman, président de la Compagnie du chemin de fer de la N. Orléans à Nashville, transmettant une résolution de la direction de cette compagnie, prescrivant au président d'adresser un mémoire à chacune des municipalités pour solliciter un emprunt de $250,000 en bonds payables dans vingt ans, portant intérêt de 6 pour cent par an; lequel intérêt serait payé à son échéance par ladite compagnie.

Sur motion de M. Armas, résolu que la dite communication soit référée au comité déjà chargé de conférer avec la Compagnie de fer de la Nouvelle Orléans à Nashville.

Lecture a été faite d'une lettre de M. N. B. Lebreton, agent de Mme. Pontalba, soumettant un plan de division des terres du Bayou, appartenant à ladite Dame, et demandant que la portion soit vendue et que le produit en soit déposé en banque, sujet à jugement.

Sur motion de M. Canon, résolu que ladite communication soit référée au comité des améliorations.

M. Préval a été nommé pour remplacer M. Pitot, dans tous les comités dont ce dernier faisait parti.

ORDRE DU JOUR.

Sur motion de M. Canon, la résolution présentée par M. Colson, relative au nettoiement des rues dans le 5me. district a été déposée sur le bureau jusqu'à ce que M. Colson fournisse au conseil des renseignemens sur cet objet.

Sur motion de M. Lessepa, l'ordonnance présentée par lui, relative à l'ingénieur civil, au voyer et député voyer, a été mise à l'ordre du jour pour la séance prochaine.

Sur motion de M. T. Duplessis, et après dispensation des règles, les résolutions suivantes ont été adoptées avec un amendement de M Guillot.

Résolu, que la somme de deux mille piastres par an est et demeure appropriée à l'usage de la Légion de la Louisiane; laquelle somme devra être payée par trimestre à l'officier commandant ladite légion, et qu'elle sera employée de la manière suivante:

Le Ladite somme sera distribuée par l'officier commandant la légion, parmi les compagnies, *selon le terme moyen des soldats effectivement présens à chaque* revue d'inspection des mois de Février, mai, août et novembre de chaque année antérieure ou de toute autre revue d'inspection que la législature de cet Etat jugera convenable de désigner et sera payée dans le mois de janvier de chaque année.

2o. Cette somme ne sera employée qu'à l'achat des munitions au paiement de la musique et des tambours et à l'équipement de je